

Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles

Association sans but lucratif pour favoriser l'étude de l'archéologie grecque

50, AVENUE DES NATIONS

Présidents d'Honneur :

S. Exc. M. ÉLEFTHÉRIOS VÉNISÉLOS, Président du Conseil des Ministres de Grèce.
et M. JEAN SERVAIS, Ministre d'État, Président de l'Université de Bruxelles.

Comité d'Honneur et de Patronage :

S. Exc. M. ANDRÉ MICHALAKOPOULOS, Vice-Président du Conseil des Ministres de Grèce, Ministre des Affaires Étrangères.
MM. PAUL HYMANS, Ministre des Affaires Étrangères, Président honoraire de l'Université de Bruxelles.
MAURICE VAUTHIER, Ministre des Sciences et des Arts, Président honoraire de l'Université de Bruxelles.
NICOLAS POLITIS, Ministre de Grèce à Paris.
LÉON NEMRY, Ministre de Belgique à Athènes.
PIERRE-G. KAPSAMBELIS, chargé d'affaires de Grèce en Belgique.
CHARLES GRÉGOIRE, Consul Général de Grèce en Belgique.
GEORGES SMETS, Recteur de l'Université de Bruxelles.
FRANZ CUMONT, Membre de l'Institut de France.
JULES DESTRÉE, Ancien Ministre des Sciences et des Arts, Président de l'Office International des Musées.
HENRI GRÉGOIRE, Président de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles, ancien Membre de l'Ecole française d'Athènes.

Conseil d'Administration :

Président : M. LÉON LECLÈRE, ancien Ministre des Sciences et des Arts, Professeur à l'Université de Bruxelles.
Vice-Président : M. ÉMILE BOISACQ, Professeur à l'Université de Bruxelles.
Membres : MM. THÉODORE HEGENER, Avocat honoraire.
HUBERT PHILIPPART, Professeur à l'Université de Bruxelles, Secrétaire de l'Université,
Directeur de la Fondation.
MAURICE PHILIPPSON, Professeur honoraire de l'Université de Bruxelles, Président de
l'Union des Anciens Étudiants, Trésorier de la Fondation.
Secrétaire : M. MAURICE SINGER.

*Un " Comité Hellénique pour la Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles " s'est constitué à Athènes
sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. VÉNISÉLOS et la présidence effective de S. Exc. M. NEMRY.*

BUT DE LA FONDATION

ARTICLE 3 DES STATUTS. — *Objet.*

L'Association a pour but de favoriser l'étude de l'archéologie grecque.

Elle s'occupe notamment de constituer à l'Université de Bruxelles une bibliothèque et une collection de moulages, de photographies et de clichés de projection.

Elle organise des conférences.

Elle accorde aux étudiants et anciens étudiants de l'Université de Bruxelles des bourses ou des subventions pour des voyages d'étude.

En un mot, l'Association contribue par tous moyens au développement de l'archéologie grecque.

La Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles comprend cinq groupes de membres :

- 1° Les **membres bienfaiteurs** effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 12.000 fr., ni supérieur à 24.000 fr. Cette somme est affectée à l'octroi de bourses de voyage en Grèce.
La désignation des bénéficiaires de ces bourses est notifiée au membre bienfaiteur.
- 2° Les **membres fondateurs** effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 10.000 fr., ni supérieur à 50.000 fr.
Les intérêts produits par ces sommes sont affectés à l'activité de l'Association.
- 3° Les **membres donateurs** versent une somme une fois donnée qui ne peut être inférieure à 1.000 fr., ni supérieure à 6.000 fr.
Un don de 4 ou 5.000 fr. permet d'accorder une bourse d'étude dans un des grands musées de France, d'Angleterre, d'Italie ou d'Allemagne.
- 4° Les **membres effectifs** paient une cotisation annuelle de 100 fr.
Cette cotisation est réduite à 50 fr. pour les étudiants de l'Université de Bruxelles.
- 5° En reconnaissance des services rendus à l'Association, celle-ci peut conférer le titre de **membre correspondant** à des personnalités belges ou étrangères.

Souscriptions au 1^{er} juillet 1930 :

Membres fondateurs : MM. CHARLES GRÉGOIRE,
ARISTOPHRON,
MAURICE PHILIPPSON,
THÉODORE HEGENER,
et un don anonyme.

Membres donateurs : MM. le Ministre MAURICE VAUTHIER,
LUCIEN BECKERS,
L'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles,
MM. GEORGES LACROIX,
FRANZ CUMONT,
HUBERT PHILIPPART.

Les versements peuvent être effectués à la Banque Philippson, 44, rue de l'Industrie, à Bruxelles (c. ch. post. 58.05) pour le compte de la Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles.

X Ont été élus **membres correspondants** :

Belgique : MM. PAUL GRAINDOR, Professeur à l'Université de Gand, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

MARCEL LAURENT, Professeur à l'Université de Liège, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

FERNAND MAYENCE, Professeur à l'Université de Louvain, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

Danemark : M. FREDERIK POULSEN, Directeur de la Glyptothèque de Ny Carlsberg, ancien membre de l'École française d'Athènes.

France : MM. CHARLES DUGAS, Professeur à l'Université de Lyon, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

CHARLES PICARD, Professeur à l'Université de Paris, ancien Directeur de l'École française d'Athènes.

EDMOND POTTIER, Conservateur des Musées Nationaux, Membre de l'Institut de France.

SALOMON REINACH, Conservateur des Musées Nationaux, Membre de l'Institut de France.

PIERRE ROUSSEL, Directeur de l'École Française d'Athènes.

Grèce : MM. NICOLAS BALANOS, Architecte de l'Acropole.

OIKONOMOS, Professeur à l'Université d'Athènes, Directeur du Musée National.

Hollande : M. BYVANCK, Professeur à l'Université de Leyde.

Italie : M. PERICLE DUCATI, Professeur à l'Université de Bologne, Directeur du Musée Civique.